

Erratum

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Desjardins Société de placement inc. Demande de dispense N° 2024-SACD-1006592

Veillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans le texte de la décision n° 2024-SACD-1006592 de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Desjardins Société de placement inc. publiée à la section 6.6.5 du bulletin du 15 février 2024 (vol. 21, n° 6).

Le texte corrigé de la décision 2024-SACD-1006592 est publié avec un erratum, à la section 6.6.5 du bulletin du 19 décembre 2024 (vol. 21, n° 50).